



**DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLU-E-S CGT FINANCES PUBLIQUES
AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 15 AVRIL 2022 :
FONDS D'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL**

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui, 15 avril, pour décider de l'affectation du fonds d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail des agents, fonds qui découle de l'accord du 22 octobre 2021 relatif à la reconnaissance professionnelle, de l'engagement des agents. Ce fonds découle du contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022, et donc des suppressions d'emplois, des fermetures de services, du NRP, bref des économies faites sur le dos des agents ! Or, ce dont les agents ont vraiment besoin c'est l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations de services.

La procédure que vous avez retenue à Paris a été de lancer en décembre une consultation ouverte à tous les collègues pour émettre des propositions d'utilisation de cette enveloppe. Force est de constater que cette consultation n'a pas rencontré un franc succès puisque seulement 59 collègues y ont participé, soit environ 1,3 % de l'effectif total de la DRFIP Paris. Mais est-ce vraiment étonnant ? Suffit-il de saupoudrer quelques euros pour améliorer nos conditions de travail alors que la direction veut fermer la moitié des sites, déplace les agents à son bon vouloir et vide les missions de leur sens ?

Concernant vos propositions, la CGT constate que vous en avez écarté d'autorité (par exemple bibliothèques, etc) et retenu celles qui vous conviennent. Pour les élus CGT, il s'agit là d'un choix arbitraire qui exclut les propositions de certains collègues.

D'autre part, vos propositions excluent de la reconnaissance un grand nombre d'agents travaillant sur des sites où vous n'envisagez pas certains aménagements prévus ailleurs.

Enfin, la CGT considère que bon nombre de vos projets ne respecte pas l'accord de départ car ils entrent totalement dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement ou du budget du CHS-CT (par exemple, les fontaines à eau).

La CGT, réunie en Assemblée Générale le 7 avril, a réaffirmé que cette enveloppe devait profiter à **tou.tes les agent.es de la DRFIP** et qu'à ce titre, seule l'attribution d'une carte cadeau de type Ethi'Kdo peut être exhaustive et équitable.

C'est ce mandat que nous portons aujourd'hui et c'est pourquoi nous vous demandons dès à présent de mettre cette proposition au vote : « Il est proposé à la DRFiP Paris de retenir l'attribution d'un chèque de type Ethi'Kdo à l'ensemble des agents ».